

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°418 / JUIN 2018



MUR
DESSINS À
LA CRAIE

Échanger
et en faire
une fête !



SELFIE

Une pratique toujours
autant prisée chez les ados

PORTRAIT

Robin, volontaire en service
civique à la FCPE Loire

SOMMAIRE

5 **Instantanés**
10 **Nos coups de cœur**

13
Dossier
Échanger
et en faire
une fête !

21
En pratique

ORIENTATION • Cartographe.
Représenter le monde
et sa complexité

SANTÉ • Grandes vacances.
Protéger les enfants pour
un été réussi

PSYCHO • Selfie. Une auto-
promotion bien maîtrisée

ÉDUCATION • Boudier
ou l'art d'exprimer son
mécontentement

26
Décryptage

**L'évacuation
en cas d'incendie**

28
Regards croisés

DANIEL AGACINSKI / MATHIAS MILLET
Pourquoi toucher à l'école
maternelle ?

30
Initiative

Quand pâtisserie
et sculpture ne font
plus qu'un

32
Nos actions

34
Portrait
Robin Serieys

édito

L'illusion de la maîtrise

“ Depuis sa nomination au ministère de l'Éducation nationale, arguant de la nécessité de moderniser l'école, Jean-Michel Blanquer s'est exprimé sur à peu près tout : les apprentissages fondamentaux à l'école primaire, le baccalauréat, l'apprentissage précoce au détriment de l'enseignement professionnel, l'orientation, le lycée, l'uniforme, le portable, sans oublier l'instrumentalisation de certaines sciences et une grande complaisance pour l'école privée !

Au nom de la liberté, l'heure est au déploiement de dispositifs de sélection, dont l'emblématique Parcoursup, à la promotion du principe adéquationniste en matière de formation. Que penser des dispositifs au bénéfice d'un petit nombre au détriment de mesures pour le plus grand nombre qui permettraient de lutter efficacement contre les inégalités ? Que peut signifier l'abaissement de la scolarité obligatoire à trois ans si la question des conditions et des moyens de scolarisation est absente des débats ?

On régleme pour se donner l'illusion de la maîtrise et on laisse en friche la question des inégalités sociales. En effet, mieux vaut s'adresser à l'opinion publique qui ne demande qu'à être conquise plutôt qu'aux acteurs de terrain. Les uns se voient nier toute expertise professionnelle, les autres feraient bien de rester chez eux et assister à la construction d'une école de la nostalgie, fantasmée, qui n'a jamais existé, et aucun ne saurait avoir voix au chapitre puisque seulement bon à exécuter les oukases en... confiance.

Ce projet d'une école libérale au service d'une société ultralibérale n'est pas celui que nous portons. Nous, parents engagés, continuerons à exiger une école de la réussite pour tous.



RAYMOND ARTIS
Président de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) | O8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION
Directeur de la publication et de la rédaction : Raymond Artis • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique : CITIZENPRESS • Réalisation :

Alliance Partenaires Graphiques • Rédacteurs : Anne-Flore Hervé, Émilie Gilmer, Agnès Morel, Marianne Peyri, Bruno Quattrone • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ
Mistral Média, 42 avenue Kléber 75016 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy •

Directeur commercial : Vivian Favro.

IMPRESSION
Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 26, avenue Charles Bedaux BP 4229 - 37042 Tours Cedex 1

CPPAP : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons
connectés !



Rendez-vous
sur le site
fcpe.asso.fr
Pour s'abonner à la
Revue des Parents
au tarif de 6 €
(sans adhésion).

Suivez-nous
sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

**Pages spéciales
départementales :**
O3 ; 14 ; 16 ; 19 ; 21 ; 23 ;
34 ; 38 ; 63 ; 69 ; 79 ; 80 ;
87 ; 95.



Instantanés

Une sélection d'infos pour vous accompagner

ANNONCE

Transformer le lycée professionnel



La création de « campus d'excellence nouvelle génération », « un appel à projets innovants doté de 50 millions d'euros », « la réalisation d'un chef d'œuvre présenté au baccalauréat professionnel »... Le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer, a annoncé lundi 28 mai sa réforme du lycée professionnel comme s'il écrivait un roman, laissant les syndicats et la FCPE dubitatifs. Parmi les mesures présentées pour offrir à cette voie « l'attractivité et le prestige » qu'elle mérite, une classe de seconde par famille de métiers pour que les élèves choisissent plus tardivement leur spécialisation.

SITE

ARCHIVES

Les collections « presse » conservées à la Bibliothèque nationale de France sont une ressource précieuse pour le témoignage qu'elles portent des événements de chaque époque.

En partie menacées par les dégradations liées au papier, ces archives ont été numérisées. Plus de 300 titres publiés entre 1631 et 1945 sont accessibles sur le site retronews.fr.



© Florence Villiers.

Pour le maintien d'un service public d'orientation national

Quelles seront les conséquences désastreuses de la régionalisation des centres d'information et d'orientation présents

aujourd'hui sur tout le territoire ? Dans une tribune accordée au Monde, le chercheur Jean-Yves Rochex pointe du doigt deux problèmes majeurs : la montée en puissance des officines privées qui se sont déjà jetées sur le marché juteux du coaching des lycéens ; la tentation par les régions de faire prévaloir les formations locales correspondant aux besoins économiques de leur territoire. Ainsi, le projet de loi sur la réforme de la formation professionnelle, dit pour la liberté de choisir son avenir professionnel, s'il était appliqué, signerait la fin de l'objectivité de l'information diffusée aux élèves et aux adultes.

C'est pourquoi, depuis des semaines déjà, les personnels de l'Onisep s'opposent

vigoureusement au transfert de leurs missions aux régions. Leur pétition en ligne a déjà recueilli plus de 19 000 signatures.

Rupture d'égalité dans l'accès à une information de qualité

La FCPE a immédiatement soutenu leur mobilisation via un communiqué de presse, en exigeant le maintien du service public de l'orientation et d'information à l'orientation au sein de l'Éducation nationale dans l'intérêt des élèves dans tous les territoires. Réunis en congrès national à Brest le 21 mai, les parents délégués FCPE ont également voté une motion pour dénoncer cette conception simpliste de l'orientation qui ne fera que renforcer, une fois de plus, les inégalités sociales.



EN SAVOIR PLUS :

[Internet change.org/p/non-au-démantèlement-de-l-onisep](http://Internet.change.org/p/non-au-démantèlement-de-l-onisep)



On en parle !

1.

PAS DE PLASTIQUE

Le Conseil de la Ville de Paris a voté vendredi 4 mai 2018 l'interdiction du plastique dans les cantines des écoles primaires gérées par la municipalité d'ici à 2022. Les collectifs « Cantine sans plastique » font des petits, et c'est tant mieux !

2.

ILLETTRISME



En France, 2,5 millions de personnes âgées de 18 à 65 ans sont en situation d'illettrisme, alors qu'elles ont été scolarisées. Pourtant, des solutions existent pour les aider à faire face à cette situation qui mine leur quotidien. Du 8 au 15 septembre 2018, des journées nationales valoriseront la pluralité des actions sur les territoires.

illettrisme-journees.fr

3.

CONGÉ PARENTAL

Mauvaise nouvelle : La France fait partie des pays qui bloquent toute avancée dans les discussions sur la directive « équilibre entre vie professionnelle et vie privée », à Bruxelles. Elle refuse l'une des dispositions du texte, portant sur une harmonisation du congé parental. L'égalité entre les hommes et les femmes, grande cause du quinquennat... Vraiment ?



ENGAGEMENT

STRATÉGIE NATIONALE POUR L'AUTISME

« Il faudrait que dès 2019, les enfants atteints d'autisme nés en 2018 puissent intégralement entrer à l'école en 2021 », a indiqué le Premier ministre Édouard Philippe lors de la présentation du 4^e Plan Autisme le 6 avril dernier. Aujourd'hui, seuls 30 % d'entre eux sont scolarisés en maternelle, en moyenne 2 jours par semaine, et 40 % sont scolarisés en école ordinaire à l'âge de l'école élémentaire. Le gouvernement prévoit de

« tripler » le nombre de places en unités d'enseignement en maternelle et de renforcer la scolarisation en primaire et au collège-lycée via les unités localisées pour l'inclusion scolaire (Ulis). Doté d'une enveloppe de 344 millions d'euros, le plan n'a pourtant pas convaincu les responsables associatifs, qui déplorent « un manque d'éléments concrets pour obtenir des résultats » et un discours qui « reste de l'ordre du symbolique ».

GUIDE

Lutte contre les discriminations dans le sport



69%

DES FRANÇAIS jugent qu'il est difficile de vivre son homosexualité dans le milieu du football. (Source : Ipsos, mai 2018)

« Avant le début du match, une partie de l'équipe refuse de serrer la main de l'arbitre sous prétexte qu'il s'agit d'une arbitre féminine. Le comportement de l'équipe peut-il être qualifié d'incivilité ? » Pour renforcer la lutte contre les incivilités, les violences et les discriminations dans le sport (notamment à caractère raciste, anti-LGBT et sexistes), le ministère des Sports vient d'éditer un guide juridique accessible à tous. Cet outil d'information doit permettre à tous les acteurs du sport de mieux appréhender le régime juridique en vigueur et les bonnes pratiques à adopter. Dix-huit problématiques y sont abordées, et pour chacune d'entre elles, un questionnaire et une ou deux mises en application sont proposés. Très utile, un répertoire recense en fin d'ouvrage une liste de contacts.



EN SAVOIR PLUS :
[Internet sports.gouv.fr](http://internet.sports.gouv.fr)

Pollution de l'air intérieur des écoles : un sujet sérieux !



BOUTIQUE

AGENDA MILITANT

Il est beau, il est prêt : l'agenda du parent d'élève 2018-2019 !

Concocté par la FCPE, on retrouve au fil des pages les dates clés de l'année scolaire : les élections, les premiers conseils d'école ou conseils d'administration, les demandes de bourses, les procédures d'orientation... Un achat militant à 6 euros, frais de port compris.

Pour le commander, onglet boutique :

fcpe.asso.fr

Une bonne qualité de l'air à l'intérieur d'un bâtiment a un effet démontré sur la qualité de concentration et le taux d'absentéisme dans les écoles.

A contrario, une mauvaise qualité de l'air peut favoriser l'émergence de symptômes tels que des maux de tête, de la fatigue, des manifestations allergiques ou encore de l'asthme.

La loi portant engagement national pour l'environnement a rendu obligatoire la surveillance de la qualité de l'air intérieur dans les établissements recevant un public sensible. Ainsi, le décret n° 2015-1000 du 17 août 2015 avait reporté les premières échéances fixées en 2011 aux dates suivantes : 1^{er} janvier 2018 pour les écoles maternelles, élémentaires et crèches, et 1^{er} janvier 2020 pour les accueils de loisirs et les établissements d'enseignement du second degré.

Évaluation obligatoire des systèmes d'aération

Où en est-on aujourd'hui ? Il est estimé qu'environ trois écoles sur quatre ne



beneficient pas de système de ventilation, alors que leur évaluation est obligatoire tous les 7 ans. Et aucun état des lieux n'a pour le moment été réalisé pour savoir si les collectivités se sont mises en conformité avec la réglementation. Deux solutions s'offrent à elles : mettre en œuvre une campagne de mesures de polluants (formaldéhyde, benzène, CO₂) par un organisme accrédité, ou élaborer un programme d'actions à partir des pratiques observées au sein de l'établissement. Un bon sujet à inscrire à l'ordre du jour des conseils d'école et conseils d'administration...

SEXUALITÉ

Les gynécologues lancent un appel solennel contre la pornographie

Comment protéger enfants et adolescents des ravages de la pornographie ?

Qu'elle soit volontaire ou accidentelle, quelle influence cette exposition de plus en plus précoce et régulière aux images pornographiques a-t-elle sur les représentations, les comportements et les relations garçons-filles ? Des professionnels de santé engagés sur le terrain, dont Israël Nisand, président du Collège national des gynécologues et obstétriciens français, et le psychiatre Serge Hefez, viennent de lancer un appel solennel aux pouvoirs publics pour que la loi sur la protection des mineurs soit appliquée. Des campagnes d'information destinées à tous doivent être régulièrement menées. Il convient également, selon eux, de généraliser et de renforcer l'information à la sexualité en milieu scolaire.



3,5

MILLIONS DE JEUNES
(15-24 ans)

se connectent tous les jours sur Facebook en France.

(Source : Médiamétrie)

INTERNET

Facebook guide les jeunes dans leur pratique des réseaux sociaux

« Avant de publier à tout vent, attends deux secondes et pose toi la question : "Est-ce que j'oserais lire ça à voix haute à mes parents et à mes grands-parents ?" ». Mi-mai, la plateforme Facebook a présenté son Portail pour les jeunes, le premier guide en ligne pour garantir à ses utilisateurs une expérience optimale du réseau social. Plusieurs types de ressources sont à disposition : des contenus éducatifs pour sensibiliser les adolescents sur la façon dont ils doivent protéger leurs données, des témoignages d'utilisateurs du même âge, des conseils pour signaler des contenus malveillants, et même des tutoriels pratiques pour apprendre à se déconnecter des réseaux sociaux de temps en temps !



EN SAVOIR PLUS :

Internet facebook.com/safety/youth

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !

Ugo Rondinone, Vocabulary of Solitude, 2016 © Stefan Altenburger.



EXPOSITION

ENFANCE

Cet été, le Palais de Tokyo plonge dans nos souvenirs, rêves et jeux d'enfants, et interroge la façon dont ils influent sur la construction de nos identités. Entre émerveillement et désenchantement, loin d'une version édulcorée de l'enfance. Du 22 juin au 9 septembre 2018.

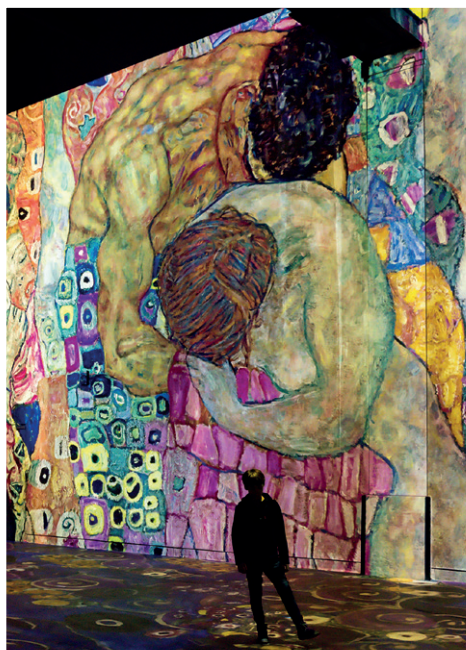
Internet palaisdetokyo.com

FÊTE

Partir en livre

Du 11 au 22 juillet, les livres s'échappent des étagères pour investir plages, piscines, parcs et jardins pour la 4^e édition de Partir en livre. Une grande fête fondée sur le plaisir de lire qui s'adresse à tous, de 0 à 97 ans ! Pour trouver une animation près de chez soi, direction le site dédié et la carte de France interactive.

Internet partir-en-livre.fr



ÉVÉNEMENT

GUSTAV KLIMT

Pour son ouverture, l'Atelier des Lumières à Paris consacre une exposition immersive à Gustav Klimt. Ses œuvres, projetées sur 3300 m² de béton, n'en sont que plus grandes encore. Le visiteur marche sur les tapis de fleurs, se laisse envoûter par les fines couches d'or qui subliment les personnages. Les enfants s'en feront une joie.



atelier-lumieres.com

© Culturespaces - E. Spiller.

AQUARIUM

Ménage de printemps

On aimait bien son petit côté vintage ! Mais l'Aquarium tropical du Palais de la Porte Dorée à Paris a décidé qu'une cure de jouvence s'imposait. Les 350 cartels ont été réécrits, des bornes interactives et des posters rétroéclairés installés. Les bêtes, elles, nous observent toujours avec des yeux de merlan frit.

Internet aquarium-tropical.fr



ZOO SAFARI

UNE VIRÉE À THOIRY

Sensations assurées pour les 50 ans du parc de Thoiry ! Les tunnels de verre offrent un point de vue original sur les félins. La tyrolienne fera rugir de plaisir les plus téméraires. Les plus jeunes, après avoir caressé les chèvres de la ferme, pourront se défouler dans le Safari air park.

Internet thoiry.net

© Thoiry.

Au Bonheur des Mômes

FESTIVAL

Fidèle à sa réputation d'enfant terrible des grands festivals d'été, Au Bonheur des Mômes en fera encore voir de toutes les couleurs à ses quelque 90 000 visiteurs, du 26 au 31 août prochain. Cette 27^e édition aura un parfum de dolce vita avec dix-huit compagnies italiennes invitées. Les clowns les plus détestés des mamans italiennes malmèneront une célèbre poupée mannequin ; la Compagnia Factory

proposera une adaptation audacieuse du conte d'Andersen dans *le Journal d'un vilain petit canard* ; et, avec Pigiami, c'est un classique du spectacle jeune public qu'accueillera pour la première fois Le Grand-Bornand.

Internet aubonheurdesmomes.com



Festival ABDM-4 © M. Bries.

LIVRE



Les secrets de l'Olympe

Dans cette collection au cœur de la mythologie grecque, Philémon est missionné par les dieux de l'Olympe pour résoudre des mystères. À lui de découvrir qui a récupéré le pouvoir de Méduse ou d'aider les dieux et les hommes à sortir d'un étrange sommeil. Palpitant.

Prix Éd. Auzou, 12,95 €.



Vue de l'exposition, teamLab : Au-delà des limites, 2018, Grande Halle de La Villette, Paris.

EXPÉRIENCE

TEAMLAB

Originaire du Japon, le collectif protéiforme teamLab a fait du digital son credo. Il présente à La Villette, jusqu'au 9 septembre, sa première exposition monographique en France. Dans cette installation immersive, les visiteurs sont entourés d'images à 360° et les tableaux évoluent en fonction de leurs déplacements. Un dépaysement onirique à couper le souffle.



Voir la présentation vidéo sur teamlab.art/e/lavillette



#ADOS

« Ce qui caractérise la jeunesse, c'est la nécessité d'inventer, d'innover, d'imaginer des manières de faire, de modifier les hiérarchies, de vivre, de s'engager, d'expérimenter toutes les formes de liberté ». Marie Rose Moro.

THÉÂTRE



L'ÉVEIL DU PRINTEMPS

Peu après sa publication en 1891, la pièce de Frank Wedekind, *L'Éveil du printemps*, est censurée. Magnifiquement interprétée aujourd'hui par la troupe de la Comédie-Française, elle interroge. Les premiers émois adolescents ne sont-ils plus un sujet tabou ? Est-ce si loin le temps des parents pudibonds et de la scolarité écrasante ? Pas si sûr...

À la Comédie-Française, jusqu'au 8 juillet 2018.

PLAIDOYER

ET SI NOUS AIMIONS NOS ADOS ?

« Nous enfermons les adolescents dans une situation où on leur charge la barque. Ils ne peuvent pas avoir envie de ressembler à des adultes qui leur disent qu'il va falloir devenir cynique pour réussir ». Dans son dernier livre *Et si nous aimions nos ados*, la pédopsychiatre interpelle la société tout entière sur la nécessité impérieuse de croire en l'avenir de sa jeunesse.

Bayard Éditions, 14,90 €.



LIVRE

LA PASSE-MIROIR

Il y a une vie après *Harry Potter* ! La nouvelle saga à découvrir d'urgence est signée Christelle Dabos. Et *la Passe-Miroir*, qui a déjà remporté de nombreux prix, a ce petit truc en plus : permettre une complicité de lecture parents-ados ! Éd. Gallimard jeunesse, 18 euros le tome.





3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. Un sujet léger mais important
2. Quelques détails techniques à connaître
3. On aime tous faire la fête, non ?

Échanger et en faire une fête !

Parce qu'elle a lieu en fin d'année scolaire, la **#fête de l'école** pourrait être un moment anecdotique pour la communauté éducative. Or, beaucoup de choses se jouent pendant ces quelques heures où l'école ouvre ses portes. Les relations se transforment, pour tout le monde !

Texte :
ÉMILIE GILMER

dossier

COÉDUCATION



1- La fête de l'école est un moment propice à la coéducation

Cheval de bataille de la FCPE, la notion de coéducation a fait du chemin ces dernières années, même si, trop souvent encore, les parents ne se sentent pas sur un pied d'égalité avec les équipes éducatives. Voire totalement exclus des décisions qui concernent leur enfant... Le combat de la coéducation est pourtant loin d'être anodin lorsqu'on en mesure l'enjeu. « Aujourd'hui, les enfants sont soumis à maintes influences, divers modes de vie, points de vue éducatifs et pédagogiques, remarque Catherine Hurtig-Delattre*, enseignante et formatrice, spécialiste de la coéducation. Or, pour qu'ils cheminent et grandissent le mieux possible, il est impératif que les adultes qui interviennent dans leur éducation dialoguent, sans forcément chercher à tomber d'accord, mais en s'estimant mutuellement. » Un dialogue dont la fête de l'école est un parfait terrain d'expérimentation ! « Lorsqu'on décide d'être à égalité dans cette aventure, c'est une formidable occasion de confronter la diversité des points de vue, témoigne l'enseignante. À une condition néanmoins : que l'événement soit réellement co-organisé ! Trop souvent, la fête de l'école est pilotée soit par les enseignants qui demandent de l'aide aux parents, soit par les parents qui réclament la présence des enseignants... ».

2- Elle permet de démystifier la posture de l'enseignant

Confronter les points de vue donc, mais aussi apprendre à se connaître différemment... En effet, parce qu'elle constitue une parenthèse informelle dans la vie de l'école, la fête incite chacun à sortir de sa posture habituelle. « Quand on commence à initier des discussions avec des parents, on s'aperçoit qu'il y a beaucoup de non-dits par rapport à l'école, de questions que les parents n'osent pas poser, remarque Antoine Delègue, président du conseil local FCPE de la commune rurale d'Is-sur-Tille (21). L'avantage de la fête de l'école est qu'elle permet de faire le lien avec les enseignants présents : le cadre convivial dédramatise un peu les situations et les gens se sentent plus à l'aise pour parler. » Voire même d'abandonner un instant les problématiques scolaires pour échanger sur la pluie et le beau temps ou les vacances que l'on prépare ! Pour Françoise Gillot-Gravouil, directrice de l'école Françoise-Dolto à Nantes, en REP+ (Réseau d'éducation prioritaire renforcé), « la fête de l'école est bel et



« La fête de l'école est un formidable moment pour confronter la diversité des points de vue. »

—
CATHERINE HURTIG-DELATTE,
ENSEIGNANTE ET FORMATRICE

bien une occasion de tisser du lien avec les familles autrement qu'en se focalisant sur les apprentissages ou les résultats scolaires ».

3- Elle est bénéfique à la relation parents-enfants

Moment partagé, fierté de voir son enfant exécuter quelques pas de danse ou chanter avec ses camarades... La fête de l'école revêt une valeur symbolique forte pour certains parents. « C'est aussi l'occasion de renforcer le lien parent/enfant en proposant des jeux où parents et enfants sont amenés à faire équipe et à collaborer, remarque Antoine Delègue. L'idée est de faire passer un message sur l'intérêt éducatif que revêt le jeu et pourquoi pas, de donner à certains le goût de ces jeux à partager. À l'inverse, nous avons décidé de bannir tout ce qui est jeu de hasard, type loto, car nous estimons que faire leur promotion comporte un risque de préparer le terrain à de futurs joueurs de jeux de hasard et d'argent, ce qui est contraire aux valeurs que nous souhaitons véhiculer... »

4- Elle permet de réaffirmer ce qu'est l'école

Fête populaire par excellence, la fête de l'école met

2013
C'EST L'ANNÉE DURING LAQUELLE
le terme coéducation apparaît pour la première fois dans une circulaire officielle publiée par l'Éducation nationale sur les « relations école/parents ». Il est cité comme un levier d'action pour renforcer la coopération entre l'école et les parents.

« Ce rendez-vous est l'occasion de rappeler les valeurs fortes de l'école comme la mixité ou le respect de la différence. »

—
FRANÇOISE GILLOT-GRAVOUIL,
DIRECTRICE DE L'ÉCOLE FRANÇOISE-DOLTO À NANTES

aussi en présence différentes classes sociales et milieux culturels. « L'occasion de rappeler les valeurs fortes de l'école comme la mixité ou le respect de la différence, confirme Françoise Gillot-Gravouil. Aussi, nous tenons à ce que tout le monde monte sur le podium et participe aux spectacles que les enseignants préparent, y compris les enfants en situation de handicap par exemple. » Un moyen aussi de rappeler ce que l'école... n'est pas ! « Certaines familles sont très éloignées des codes scolaires et émettent parfois des demandes auxquelles l'école n'a pas vocation à répondre, remarque la directrice. En ce qui concerne le dit spectacle, par exemple, certains s'attendent à voir un "produit fini", comme ce qui peut être montré dans le cadre d'un club. Or, nous devons rappeler que ces "représentations" se préparent toujours dans le cadre d'un projet pédagogique, qui prend sens au regard des apprentissages. »

5- Elle favorise la création de liens entre parents

« En tant que militant FCPE, la fête de l'école est vraiment la meilleure opportunité pour rencontrer les parents que l'on ne voit pas le reste de l'année, note Antoine Delègue. C'est pourquoi je briefe toute l'équipe des parents d'élèves en leur suggérant de "laisser traîner leurs oreilles" et, le cas échéant, d'initier des discussions avec les parents pour savoir comment leurs enfants se sentent à l'école, et détecter ainsi certaines problématiques. Je recommande aussi d'avoir toujours sur soi un petit calepin pour noter une adresse e-mail ou un numéro de téléphone pour ceux qui souhaitent être recontactés. Lorsqu'on voit que des parents sont prêts à s'investir un peu plus, c'est aussi l'occasion de faire des adhésions ».

*Auteure de *La coéducation à l'école, c'est possible !*, éd. Chronique Sociale.



« SI LA MAJORITÉ DES DIRECTEURS d'école considèrent comme positive l'implication des parents, une frange de l'ordre de 5 à 20 % des directeurs interrogés (Fotinos, 2013) restent fermés à cette participation ».
Source :
« Coéducation : quelle place pour les parents ? », Annie Feyfant, dossier de veille de l'IFÉ, n°98, janvier 2015.

L'AVIS DE LA FCPE

TROIS POINTS CLÉS POUR FAIRE VIVRE LA COÉDUCATION

La FCPE réaffirme que la réussite de tous les enfants passe par une mobilisation de l'ensemble de la communauté éducative, dont les parents font partie intégrante. Parmi ses revendications, trois éléments se distinguent :

1. Associer systématiquement les parents à la construction, la réflexion et la rédaction du projet d'école et d'établissement ;
2. Mettre en place une formation à la coéducation, assurée par les fédérations de parents d'élèves, en direction des

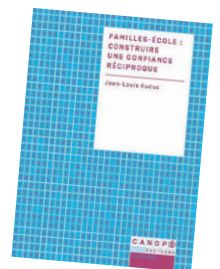
enseignants en formation – via une intervention dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) – et des parents d'élèves. Les moyens déjà promis doivent être mis en œuvre, comme les espaces parents dans toutes les écoles et tous les établissements ;

3. La participation active des parents d'élèves au projet d'orientation de leur enfant. Cela passe par la compréhension des procédures et des outils utilisés.



EN SAVOIR PLUS :

Librairie Comment construire une confiance réciproque qui permette à chacun, élèves, parents, enseignants de se sentir bien dans l'école et de marcher dans la même direction ? Dans cet ouvrage, Jean-Louis Auduc, ancien directeur adjoint de l'IUFM de Créteil, lève les incompréhensions faisant obstacle aux bonnes relations entre les parents d'élèves et l'école. *Familles-école : construire une confiance réciproque*, Éd. Réseau Canopé, 9,90 €.





“Une façon de bien clôturer l’année

A l’école Jean-Jaurès de Grenoble (38), la fête de l’école est une sorte d’institution. Remise au goût du jour par les parents d’élèves délégués, elle est aujourd’hui attendue par les enfants et les familles et représente le point d’orgue de l’année scolaire. Reportage.

“**Q**uand je suis arrivée comme parent d’élève dans l’élémentaire, l’ambiance était très tendue entre les parents et l’équipe pédagogique, se souvient Joanne Antoine, présidente du conseil local FCPE de l’école Jean-Jaurès de Grenoble. Mais progressivement, les parents et le directeur de l’époque ont décidé de travailler ensemble sur des temps forts fédérateurs, dont la fête de l’école. À partir de là, le climat s’est amélioré. » Il faut dire qu’à l’école Jean-Jaurès, la fête se prépare très en amont – les premières réunions des parents organisateurs ont lieu dès le mois de décembre – et fait l’objet d’échanges

entre parents et équipe éducative, où chacun avance ses arguments. « Cette année, on change de formule, indique Joanne Antoine. On a entendu le souhait des enseignants d’attendre la toute fin de l’année pour éviter que les enfants ne se sentent trop tôt en vacances dans la foulée de l’événement... Ainsi, ça sera une fête en deux temps : la traditionnelle chorale le 15 juin, et la fête à proprement parler le 30 juin. »

Jeux participatifs et fanfare interactive

Quant au contenu de l’événement, la formule est pensée, réfléchie, rien n’y est vraiment laissé au hasard. « Ça nous semble important de clôturer l’année en faisant une belle fête, indique la militante FCPE.

Machine à hot-dog, jeux à l'ancienne, déambulation d'une fanfare... Les parents de l'école Jean-Jaurès à Grenoble redoublent d'imagination pour que la fête soit une réussite.



LA PAROLE À ...

« Une image un peu négative est parfois associée aux parents qui organisent la fête de l'école. J'ai même entendu qu'on n'était pas des "parents kermesse". Mais je pense que c'est une erreur. Choix des stands, rencontres et échanges informels... Tout concourt à faire de la fête de l'école un levier pour le militantisme. On aurait tort de la sous-estimer ! »

—
ANTOINE DELÈGUE,
MILITANT FCPE (CÔTE-D'OR)

”

Chaque année, nous prévoyons un temps fort – un concert, un flash mob, etc. – associé à une fête, suivie d'un repas. Cette année, ça sera une formule guinguette, de 16h à 22h (les plus jeunes auront fait leur sieste !), avec une fanfare interactive qui va déambuler dans la cour de l'école en faisant danser les participants. Il y aura également des stands participatifs, des jeux "à l'ancienne" (tir à la corde, jeux d'adresse etc.) auxquels les parents pourront participer, mais sans cadeau à la clé ! Jusqu'à présent, la plupart des stands proposaient un cadeau à l'issue du jeu, mais on s'est dit qu'accumuler des pistolets en plastique et autres bricoles n'avait pas grand intérêt... Quant au buffet, nous avons investi dans une machine à hot-dog, tandis que les

parents apportent des préparations sucrées ou salées que l'on revend le jour J. »

De l'argent pour des projets scolaires

Une fête qui permet ainsi de faire entrer un peu d'argent dans les caisses.... « Comme les deux fédérations de parents sont représentées au sein de l'école (FCPE et PEEP), nous avons décidé, il y a deux ans, de créer une association – Sac de billes – dédiée à la préparation de la fête de l'école, précise Joanne Antoine. Ainsi, personne ne tire la couverture à soi, même si la plupart des parents savent bien qui nous sommes puisqu'ils nous côtoient sur d'autres actions durant l'année. La création de cette

financière, l'argent récolté n'ayant qu'une seule destination : les projets pédagogiques montés durant l'année par les enseignants. » Par ailleurs, l'ensemble des parents de l'école est largement sollicité pour prêter main forte le jour J (installer et tenir les stands par exemple) à la faveur d'un planning, mis en circulation quinze jours avant la fête. « Jusqu'à présent, nous avions du mal à le remplir, note la militante, mais nous avons eu l'idée de remplacer les "réunions de travail" par des "apéros de travail", et désormais, les étapes de préparation font déjà partie de la fête... ».

Les règles à connaître

Une fête de l'école, ça ne s'improvise pas. Avant de se lancer, mieux vaut avoir en tête les responsabilités des uns et des autres et savoir quelles sont les règles à respecter.

Texte : ÉMILIE GILMER



Qui l'organise ?

Une association de parents d'élèves ou une coopérative scolaire organise la fête si celle-ci se déroule hors temps scolaire et/ou prévoit une circulation d'argent (des stands payants par exemple). Si l'école ne dispose d'aucune association constituée, les enseignants peuvent prendre en charge l'organisation, mais la fête ne pourra « déborder » du temps scolaire.

Quelle autorisation demander ?

Seul le maire de la commune décide ou non de l'utilisation par une association des locaux scolaires en dehors du temps scolaire. Une autorisation doit donc lui être formellement demandée par écrit. Comme le précise l'article L. 212-15 du code de l'éducation, les dites activités doivent revêtir un « caractère culturel, sportif, social ou socio-éducatif ». La kermesse ou fête de l'école répondent à cette définition. Par ailleurs, « ces activités doivent être compatibles avec la nature des installations, l'aménagement des locaux et le fonctionnement normal du service. Elles doivent également respecter les principes de neutralité et de laïcité. »

Faut-il signer une convention ?

La commune peut en effet « soumettre toute autorisation d'utilisation à la passation d'une convention précisant notamment les obligations pesant sur l'organisateur en ce qui concerne l'application des règles de sécurité, ainsi que la prise en charge des responsabilités et de la réparation des dommages éventuels. » Il s'agit d'une convention tripartite entre le représentant de la commune, l'association organisatrice et le directeur de l'école.

Qui est responsable si des dommages sont causés ?

Si une convention est passée, l'association organisatrice des activités doit souscrire une police d'assurance* garantissant tous les dommages pouvant être causés à cette occasion (circulaire n°93-294 du 15 octobre 1993). Le code de l'éducation précise : « à défaut de convention, la commune est responsable dans tous les cas des dommages éventuels, en dehors des cas où la responsabilité d'un tiers est établie. »

* À noter que les conseils locaux FCPE bénéficient automatiquement d'une assurance souscrite au niveau national.

EN PRATIQUE

VIGIPIRATE, QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE ?

Bien que nous soyons sortis de l'état d'urgence, le plan Vigipirate est toujours activé. Depuis le 1^{er} mars jusqu'au 13 juin 2018, l'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « Sécurité renforcée – risque attentat », dans le cadre de la posture dite de « Printemps 2018 ». Si aucune consigne d'annulation n'a été donnée, il convient néanmoins, en lien avec les services de la mairie, de respecter les consignes Vigipirate. Entre autres : accueil par un adulte, contrôle visuel des sacs, pas d'attroupement devant l'établissement.

(Source : sgdsn.gouv.fr/plan-vigipirate/).



Sécurité alimentaire : les points clés pour être serein

La circulaire n° 2002-004 du 3 janvier 2002 rappelle les bons gestes **en matière de sécurité alimentaire** afin de limiter les risques au maximum.

Quelles sont les recommandations à suivre ?

La circulaire n°2002-004 du 3 janvier 2002 rappelle « les bons gestes ». Outre les règles d'hygiène élémentaires, elle donne des conseils sur le choix des produits. À privilégier par exemple : les fruits frais, les cakes, les gâteaux au yaourt, les biscuits secs. À éviter : les gâteaux à base de crème chantilly ou pâtisseries, les mousses au chocolat ou la mayonnaise maison ! Le texte rappelle également l'importance des conditions de conservation (utilisation de film étirable ou papier aluminium) et du maintien de la chaîne du froid pour certains produits plus fragiles (les pizzas, les quiches, les sandwiches, etc.), via l'utilisation de glacières ou de sacs isothermes.

*Projet d'accueil individualisé.

Comment prévenir les risques liés aux allergies alimentaires ?

Pour Pascale Couratier, porte-parole de l'Association française pour la prévention des allergies (Afrpal), la stratégie à mettre en place tient en trois mots : anticipation, information, concertation. « À l'approche d'une fête, il est utile que les équipes pédagogiques passent en revue les PAI* de l'école afin de renforcer la vigilance, suggère-t-elle. On peut aussi solliciter les parents des enfants concernés pour trouver ensemble des solutions : suggérer des recettes adaptées, donner la marque des biscuits/gâteaux industriels consommables, etc. Quant au jour J, il y a aussi des solutions à trouver : identifier par exemple les enfants allergiques (surtout les plus jeunes) et/ou encourager tous les parents à écrire sur un écriteau la composition du gâteau qu'ils ont préparé... »



Bonne idée ! Écrire sur un écriteau la composition des gâteaux préparés.

FAQ DES PARENTS

QUI SURVEILLE LES ENFANTS PENDANT LA FÊTE ?

Si les enfants sont placés sous la responsabilité des enseignants pendant le temps scolaire, c'est aux parents qu'il revient de les surveiller lorsque la fête se déroule hors temps scolaire. Néanmoins, pour Catherine Hurtig-Delattre, cette question interroge, là encore, la notion de coéducation : « Dans la mesure où la fête se déroule dans le périmètre de l'école, il ne semble pas logique que les enseignants se dessaisissent de leur rôle d'éducateur, dit-elle. Par ailleurs, la fête de l'école est une des rares occasions où parents et enseignants peuvent porter un regard éducatif partagé sur les enfants, autant s'en saisir ! »

QUE FAIRE POUR DIFFUSER DE LA MUSIQUE ?

Une fête avec sonorisation musicale et/ou participation de groupes musicaux suppose d'effectuer, au moins 15 jours à l'avance, une déclaration préalable auprès de la Sacem et de s'acquitter des droits d'auteur. La FCPE ayant conclu un accord avec la Sacem, une réduction sur le tarif contractuel est prévu.

ET POUR MONTER UNE BUVETTE ?

Selon l'article L. 3334-2 du code de la santé publique, « les associations qui établissent des cafés ou débits de boissons pour la durée des manifestations publiques qu'elles organisent [...] doivent obtenir l'autorisation de l'autorité municipale [...] ». Cette licence permet de vendre des boissons du premier groupe (toutes boissons non alcoolisées) pour les manifestations sportives et les fêtes de l'école.



Représenter le monde et sa complexité

Frédéric Miotto est cartographe. Sa mission : concevoir tous les jours de nouvelles cartes permettant de penser "graphiquement" le monde.

Texte : AGNÈS MOREL

Voyez-vous les grandes cartes suspendues dans les classes ? Celles publiées dans

les manuels scolaires ? Les guides touristiques ? Ou bien dans les articles de journal ? Telle est la mission de Frédéric Miotto et de son équipe de cartographes-géographes.

Avec deux camarades de l'université, après avoir décroché un bac +5 de géographie, ils ont fondé leur propre société : Légendes cartographie, qui emploie aujourd'hui 5 salariés. « Depuis, les techniques ont évolué et tout est numérique », explique-t-il. Mais vingt-cinq ans après, le principe est le même : imaginer une carte permettant de visualiser, en quelques secondes, toute une problématique. Qu'il s'agisse par exemple des fleuves de France ou bien des derniers raids en Syrie.

Concevoir des cartes, c'est bien ce qui plaît à Frédéric Miotto, qui consacre également une partie de son temps aux relations avec les clients, des éditeurs ou des médias, afin de bien comprendre leur commande : « Par exemple, un manuel scolaire de 150 cartes », « un atlas sur un thème pointu » ou bien

« un sujet d'actualité, à rendre en urgence ». Car sa société s'est spécialisée dans un marché de niche : la cartographie d'édition, en version papier.

Résumer une situation en image

Comment fait-il ? « Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer... je ne suis pas topographe. Et ce n'est donc pas moi, ni mes collègues, qui partons effectuer les relevés sur le terrain », sourit-il. Lui travaille... dans un bureau, à son ordinateur, pour choisir le fond de carte le plus approprié, puis y représenter toutes les données importantes : par exemple, comment figurer la ligne de front pour la bataille de la Somme ? Et les avancées successives ?

Selon les cas, la demande peut être très précise, le client pouvant même fournir des notes ou un croquis... ou non. Au cartographe alors de travailler sur le fond. Ce qui signifie « se documenter, un peu comme un journaliste, en fouillant dans les archives, en consultant des ouvrages spécialisés, en se rendant à des colloques de spécialistes, en suivant l'actualité... pour maîtriser la thématique ». Un travail de fourmi qui le

?

3 QUESTIONS À SE POSER

1.

J'aime les arts graphiques ?

Pour réaliser ses cartes, Frédéric a deux astuces : s'inspirer des archives (vieux atlas, manuels...), « d'autant que la tendance actuelle est au rétro », tout en suivant ce qui est dans l'air du temps, comme les couleurs ou les typos « tendance » cette année.

2.

Je manie les applis ?

« Nous prenons des stagiaires, explique Frédéric, mais la cartographie d'édition a moins le vent en poupe que deux nouvelles spécialisations : la cartographie interactive, ce qui suppose de maîtriser le développement web, ou bien la cartographie SIG, permettant d'articuler cartes et bases de données pour explorer une thématique. » Il existe des masters spécialisés.

3.

Je m'intéresse à tout ?

Tant mieux ! « Car même lorsqu'on refait des classiques, comme les guerres mondiales, la recherche a avancé et on en apprend encore ! », confie-t-il. Le métier plaît bien aux esprits ouverts, curieux de comprendre le monde, tout en étant au fait des tendances, notamment technologiques.

passionné. D'autant que si certains de ses collègues sont spécialisés (géopolitique, environnement, tourisme...), Frédéric préfère continuer à « toucher à tout » : « C'est fou, on apprend tous les jours ! », s'enthousiasme-t-il, avant d'évoquer son travail en cours, qui lui prendra environ 3 mois : la réalisation d'un atlas historique des Amériques, depuis les premiers hommes jusqu'à aujourd'hui. Ambitieux.



Lien utile

Site web

• legendes-cartographie.com

En pratique

Grandes vacances

Protéger les enfants pour un été réussi !



Profiter d'un bel été en famille passe par quelques bons réflexes et précautions. Avec une attention particulière pour les enfants âgés de 1 à 4 ans.

Texte : MARIANNE PEYRI

On en a rêvé de ces beaux jours ensoleillés, mais pour autant fortes chaleurs et rayons du soleil sont à double tranchant. Les périodes, notamment de canicule, ne sont pas sans conséquences sur les plus jeunes enfants. Leur corps, constitué d'une masse d'eau plus importante que celui des adultes, se déshydrate plus vite. Pour éviter qu'ils souffrent de coups de chaleur, dont les signes les plus alarmants sont langue sèche, apathie et somnolence, il faut leur proposer de boire de l'eau régulièrement – même s'ils ne le réclament pas –, mouiller leur corps ou leurs vêtements. Et ce, plus spécifiquement en voiture, où il ne faut jamais les laisser seuls, tant la température dans l'habitacle peut augmenter très vite. Aux conséquences moins immédiates mais nocives sur le long terme, les surexpositions au soleil ne sont pas à prendre à la légère. Les coups de soleil reçus pendant l'enfance augmentent

considérablement le risque de cancer de la peau à l'âge adulte, le soleil étant la première cause de cancer cutané. De même, il peut entraîner de graves problèmes de vue, tels que la cataracte ou, plus rare, des lésions de la cornée.

À tout âge, chapeau, lunettes et tee-shirt restent les meilleures protections, tout comme les crèmes solaires à appliquer toutes les deux heures ou après chaque baignade pour être réellement efficaces. Il faut aussi garder en tête que l'intensité des ultraviolets est liée à l'horaire d'exposition – surtout entre 12h et 16h – et non à la chaleur ressentie.

Les piqûres de tique à surveiller

Moins problématiques, sauf en cas d'allergie de l'enfant, les piqûres d'insectes (moustiques, guêpes, tiques...) peuvent être évitées ou minimisées par des crèmes répulsives – si elles ne sont

pas trop toxiques –, moustiquaires et surtout par le port de vêtements longs et fermés, notamment lors de balade dans la nature. Une attention particulière s'impose pour les piqûres de tique, aujourd'hui répandues partout en France et qui peuvent être à l'origine de la maladie de Lyme. Il est important de retirer correctement la tique à l'aide d'un tire-tique – ou demander l'aide à un pharmacien – et de le signaler à son médecin.

— Avec l'aide de **Françoise Régnier**, pédiatre, directrice médicale au service enfance de la ville de Lyon.

UN RISQUE VITAL : LA NOYADE

La noyade reste la première cause de mortalité par accident de la vie courante chez les moins de 15 ans. Ne pas les quitter des yeux s'impose notamment pour les enfants entre 2 et 4 ans ; une noyade pour rappel pouvant avoir lieu dans seulement 20 cm d'eau. S'il est nécessaire de l'équiper de bouées ou brassards – ce qui n'est pas suffisant –, il est surtout très important de savoir quel adulte précisément est chargé de surveiller l'enfant. Les risques de noyade sont en effet plus courants dans des lacs et des piscines privées et/ou lorsqu'il y a beaucoup de monde, ce qui peut amener à relâcher sa surveillance.

Lien utile

Site web

- De nombreux documents de prévention sont téléchargeables sur le site inpes.sante.fr



Selfie Une auto-promotion bien maîtrisée

Loin d'être un effet de mode, le selfie est toujours autant prisé chez les ados et s'adapte au réseau social qu'ils utilisent. De quoi parfois déconcerter les parents...

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

L'adolescente parle à son téléphone dans lequel se reflète son visage. Puis, elle retourne à ses devoirs avec un naturel qui déconcerte le parent témoin de la scène. Non seulement, la mode des selfies ne semble pas s'atténuer mais, en plus, le son s'ajoute à l'image...

Le principe du selfie est de faire soi-même son portrait avec un smartphone pour ensuite le poster sur un réseau social. Or chez les ados, le réseau social le plus utilisé est Snapchat. « Je me filme, je m'enregistre et j'envoie ma story à une amie, à un groupe d'amis ou à tous mes amis autorisés, explique l'ado avec sérieux et pédagogie. Les destinataires pourront le regarder et l'écouter quand ils voudront. Puis, la story disparaîtra. » Le selfie n'est donc pas que sonore. Il est aussi éphémère. En même temps, inutile de garder des conversations que l'ado reconnaît « futiles mais assumées ».

Et pourquoi ne s'appellent-ils pas tout simplement ? La question traverse

l'esprit du parent qui se refrène à temps pour ne pas passer pour un has been. Au même âge, il aurait moyennement apprécié qu'on lui dise d'écrire une lettre alors que les touches du téléphone étaient à portée de doigts. Mais il ne peut retenir l'autre question qui le taraude : « Ça ne t'embête pas de montrer ta tête en gros plan ? » La réponse est sans appel... Et sans suite. « Bah non. »

La photo est totalement entrée dans la culture des ados et prendre des selfies est à la portée de tout détenteur de smartphone. Pourquoi les ados s'en priveraient-ils ? Le selfie est devenu la règle du jeu entre pairs, grâce à une technologie qu'ils maîtrisent. Et lorsqu'ils envoient leur image aux regards de leurs nombreux amis, ils sont loin du reflet de Narcisse se mirant solitairement dans l'eau. À l'âge où il se posent des questions sur leur identité et leur rapport aux autres, ils ont surtout besoin d'être au cœur de l'attention des gens qu'ils choisissent.



AVIS D'EXPERT



JOCELYN LACHANCE,
socioanthropologue
de l'adolescence

« Sur Snapchat, la photo est devenue un support de la parole : pour échanger, il importe parfois d'abord de se montrer. Se prendre en photo correspond bien souvent au désir d'être avec l'autre, d'intensifier un certain sentiment de proximité, voire d'intimité. La pratique du selfie permet aussi aux ados de se mettre en scène et donc pas seulement de montrer ce qu'ils sont, mais aussi de mettre en avant ce qu'ils veulent montrer d'eux, selon les situations et selon les destinataires. Les retours provenant de ces derniers servent alors à évaluer la valeur de ce qu'ils mettent en avant. Dans ce contexte, le selfie leur permet d'interpeller le regard de l'autre et d'en attendre une certaine reconnaissance. »

Il faut surtout voir le selfie comme une nouvelle forme de mise en visibilité de questions sur l'identité, que se posaient aussi les parents en leur temps. Le plus important est de se souvenir que cette pratique, qui parfois peut paraître futile, a du sens pour les plus jeunes. Questionner ce sens est une bonne manière de rebâtir des ponts par-dessus le fossé des générations. »



Liens utiles

Sites web

- anthropoado.com
- Étude sur les pratiques numériques des 11-18 ans, janvier 2018, à lire sur asso-generationnumerique.fr.

Livre

- *Selfies d'ados*, Jocelyn Lachance, Yann Leroux et Sophie Limare, Éditions Hermann, 198 pages, 18 €.

En pratique



Bouder ou l'art d'exprimer son mécontentement

À 3 ans il fait du boudin, à 6 ans, il boude, à 9 ans, il plombe l'ambiance, à 12 ans, il fait la tête, à 15 ans, il s'enferme dans sa chambre...
Comment leur apprendre à gérer la contrariété ?

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

« **V**a bouder dans ta chambre. » Qui n'a pas entendu ou prononcé cette phrase ? Désormais, elle est à proscrire, même si elle brûle très souvent le bout de la langue des parents. Car un enfant « qui tord le nez » (dixit une mère en parlant de sa fille), qui s'enferme dans sa chambre et qui refuse de parler, c'est « super agaçant » (dixit la même mère). « Un enfant qui boude est un enfant qui souffre », rappelle Florence Beuken, thérapeute systémique et familiale. Et l'ignorer rajoute de la souffrance. « Quel que soit l'âge, cette attitude mutique est liée à une émotion que l'enfant n'arrive pas à exprimer, continue la thérapeute. Contrairement aux apparences, le boudeur communique quelque chose. » Aux parents de décrypter ce silence. « Avant 7 ans, les enfants ne sont pas en capacité de réfléchir à ce qu'ils éprouvent, encore moins à le dire. Lorsqu'ils se renfroignent, ce n'est pas un caprice », rappelle Florence Beuken. Margot, 3 ans,

est une petite fille joyeuse et vive, ce qui ne l'empêche pas de se réfugier parfois dans un coin avec doudou et pouce dans la bouche pour faire du boudin. « C'est rare, admet sa Nanny, et ça ne dure jamais longtemps. Par exemple, quand on veut prendre des photos et qu'elle ne veut pas, elle se renferme. Il suffit alors de lui dire qu'elle a le droit de ne pas avoir envie d'être prise en photo pour qu'elle cesse de bouder. » Margot retrouve alors sa joie de vivre, comme si de rien n'était.

Respecter ce qu'il vit

Antoine, 4 ans, est davantage démonstratif quand ses parents partent en soirée. « Il part dans sa chambre et refuse de me parler », raconte sa baby-sitter. « Le boudeur est submergé par une vague émotionnelle qui se traduit par de la colère ou de la tristesse, parfois du découragement », analyse Stéphanie Couturier, psychomotricienne et sophrologue. Pour l'aider à faire le tri dans ses émotions, l'inter-



QUEL QUE SOIT L'ÂGE, cette attitude mutique est liée à une émotion que l'enfant n'arrive pas à exprimer.

En pratique



ILS ONT DIT

vention d'un adulte est nécessaire. Lui demander « Qu'est-ce qui se passe ? », l'aider à mettre des mots sur sa frustration, lui dire « Je comprends ta colère », tout en expliquant pourquoi les choses ne sont pas comme il aimerait qu'elles soient, suffisent souvent pour changer une moue en un joli sourire. Mais parfois l'envie d'une glace vanille fraise est tenace... « On ne peut pas accéder à toutes les envies de son enfant, mais on peut toujours respecter ce qu'il vit », assure Stéphanie Couturier qui propose de passer par une solution alternative. « En fonction des règles de chacun, on verbalise pourquoi nous, parents, on refuse de lui acheter une glace maintenant, explique la psychomotricienne. On comprend son envie que l'on peut partager car nous aussi, on adore ça et on décide d'en manger un autre jour. En attendant, pour patienter, on peut la dessiner et la colorier en fonction du parfum que l'on préfère. »

Après 7 ans, les enfants ont une capacité à comprendre leurs émotions. « Boudier peut alors signifier que l'émotion est trop forte pour en parler. Mais cette attitude peut aussi être un acte volontaire et délibéré, note Florence Beuken. Il est important alors de différencier l'émotion de ce qu'elle fait faire. » Matthieu, 10 ans, tient beaucoup à cette partie de Dobble. Pour des raisons de timing, elle est différée. Sa réaction ne se fait pas attendre : il se renferme, regarde sa mère des éclairs plein les yeux et refuse toute explication de texte. En deux minutes, il plombe l'ambiance, ce qui exaspère ses cousins et, au passage, il claqué la porte. Stratégie capricieuse, chantage affectif ? « Qu'importe. L'important, c'est de l'aider à canaliser ses émotions en renouant le dialogue, sans jugement, insiste Stéphanie Couturier. Et sans céder. »

Quand la colère intériorisée est trop forte et la discussion impossible, on peut lui proposer d'abord de se calmer dans sa chambre. « Mais attention à la façon dont on lui signifie cette mise à distance. Il ne faut pas qu'il puisse l'interpréter comme un rejet », prévient Florence Beuken. Tout en ajoutant que « l'adulte, agacé par l'attitude de son enfant, peut aussi lui dire qu'il a besoin d'un temps pour se calmer avant de discuter ».

Renouer le dialogue coûte que coûte

Car face à un enfant qui boude de façon systématique et répétitive, les parents peuvent perdre patience. Cette attitude mutique et incomprise altère les relations et peut cacher une souffrance plus profonde. Toute la difficulté consiste alors à questionner son enfant, sans parler à sa place, car le risque serait de mal diagnostiquer son mal-être. « Pourquoi ne pas l'aider à exprimer ses émotions en dehors des moments de boudier ?, propose

« Avant 7 ans, les enfants ne sont pas en capacité de réfléchir à ce qu'ils éprouvent, encore moins à le dire. Lorsqu'il se renfrogne, ce n'est pas un caprice ».

—
FLORENCE BEUKEN

Thérapeute systémique et familiale

Stéphanie Couturier. Une boîte à colère, une liste des envies, un tour de table des émotions de la journée... sont autant d'outils pour mettre des mots sur ce qu'il ressent. Pour l'encourager, les parents peuvent y participer. » C'est rassurant de voir qu'un adulte peut envier un collègue comme un enfant son grand frère.

À l'adolescence, ça se corse pour les parents. « La boudier est un moyen pour l'ado de signifier, "Je ne suis pas d'accord avec vous mais je ne sais pas comment vous le dire car je n'ai pas les arguments". Du coup, il s'enferme dans sa chambre, analyse Florence Beuken. Mais elle peut aussi dire "J'ai besoin d'être seul". » L'ado boudier est coriace et renouer la conversation avec lui peut s'avérer une épreuve. « Les ados ont l'art de donner l'impression qu'ils n'ont pas besoin de leurs parents jusqu'à les rejeter, reconnaît la thérapeute familiale. À ce moment-là, il ne faut surtout pas jeter l'éponge mais au contraire, montrer qu'on est là, qu'on les aime malgré nos désaccords et surtout renouer le dialogue. Tout en respectant son repli sur soi. » Tout est question de mesure et de justesse. Mais l'enjeu est de taille. Car un enfant ou un ado boudier qui n'aura pas appris à verbaliser puis gérer ses émotions pour ensuite communiquer sereinement, a de grande chance de devenir un adulte boudier...



84%

DES ADOLESCENTS
peuvent facilement parler avec leurs parents contre 87% en 2009
(Source : Étude Fondation Pfizer/ Ipsos Santé)

En pratique

Liens utiles

Site web

- À l'écoute de soi, psychothérapies et formations : therapiefamilialelyon.fr.

Livre

- Stéphanie Couturier est l'auteure de la collection "Cabinet des émotions" chez Marabout.

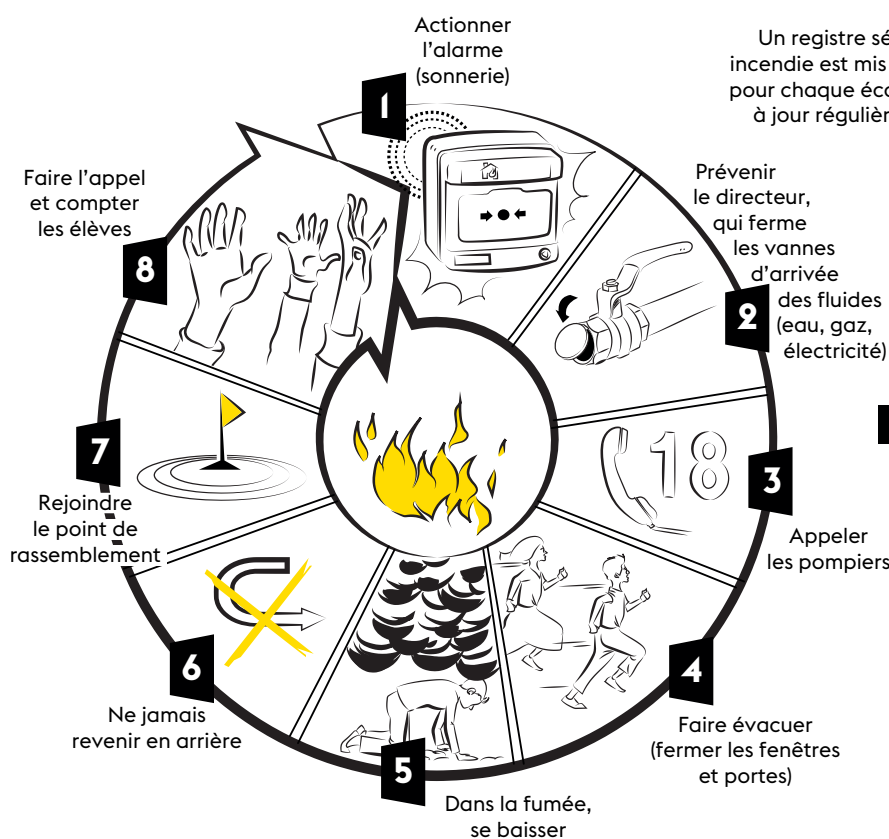
Décryptage

L'évacuation en cas d'incendie

Dernier volet consacré à la mise en sûreté des élèves : les consignes à suivre **lorsqu'un feu se déclare** dans l'établissement.

Illustration : DAVID LORY

Les consignes dès la découverte d'un feu



Les obligations

Un registre sécurité incendie est mis en place pour chaque école et mis à jour régulièrement

Deux exercices d'évacuation par an

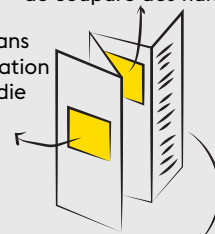


Un extincteur pour 200 m² placé à proximité des sorties

Les affichages

Les plans avec emplacement des organes de coupure des fluides

Les plans d'évacuation incendie



Les consignes (nom des personnes chargées d'appeler les pompiers, les itinéraires pour gagner les sorties)

À SAVOIR

Si la consigne d'évacuation en cas d'incendie s'applique à tous, il faut néanmoins apporter des précisions sur **le cas particulier des élèves ou des personnels en situation de handicap**. En effet, la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 relative à l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a pour objectif d'augmenter le nombre des élèves et personnels en situation de handicap accueillis dans les établissements d'enseignement. La réglementation des établissements recevant du public a donc prévu, en cas

d'un départ de feu, **la possibilité d'une évacuation différée** des personnes si nécessaire. Pour ce faire, à chaque niveau accessible, les personnes qui sont dans l'impossibilité d'évacuer immédiatement doivent pouvoir trouver une solution de mise à l'abri provisoire. Le terme générique utilisé est **espace d'attente sécurisé (EAS)**. Plusieurs formes de solution "EAS" sont autorisées selon la configuration des lieux. L'utilisation de ces espaces doit donc être intégrée dans l'organisation de la sécurité incendie de l'établissement et faire l'objet d'une information.

Regards croisés

Pourquoi toucher à l'école maternelle ?

Les assises de la maternelle se sont tenues à Paris, les 27 et 28 mars 2018. Objectif affiché : repenser la maternelle pour en faire une véritable "école du langage et de l'épanouissement".

Propos recueillis par BRUNO QUATTRONE



DANIEL AGACINSKI
Expert de France Stratégie

Professeur agrégé de philosophie, il suit les questions d'éducation de France Stratégie, organisme d'études et de prospective, d'évaluation des politiques publiques et de propositions auprès du Premier ministre.

“ On pourrait imaginer un mixte entre enseignants, éducateurs, personnels de la petite enfance, qui serait évolutif selon les âges. ”

DANIEL AGACINSKI

L'école maternelle jouit d'une bonne image auprès des parents. C'est l'école préférée des enfants, les professeurs se disent globalement satisfaits des programmes. Pourquoi y toucher aujourd'hui ?

Daniel Agacinski : Il se passe peut-être aujourd'hui avec l'école maternelle ce qu'il s'est passé avec l'élémentaire il y a une dizaine d'années. On a alors fait le constat que, si c'est au collège que se révélaient les problèmes, on pouvait agir sur certaines de ces difficultés dès l'école élémentaire. On a aujourd'hui le même raisonnement avec la maternelle : comment commencer à y prendre en charge les difficultés ultérieures ?

Mathias Millet : L'école maternelle est vue comme bienveillante. Elle a une aura plutôt positive mais des enseignants trouvent aussi que les objectifs sont de plus en plus lourds et difficiles à atteindre. Pourquoi toucher à l'école maternelle ? Comme chaque gouvernement, celui-ci veut marquer l'école de son empreinte. L'école, en France, est utilisée comme un vecteur pour passer des messages politiques, ce qui pose problème pour les gens qui y travaillent et qui font face aux réformes permanentes.

Quels problèmes constatez-vous à la maternelle ?

D.A. : Il est difficile de mener des évaluations à l'école maternelle. Considérer que ce qui doit être acquis en fin de maternelle est le niveau nécessaire pour entrer au CP n'est pas suffisant, et c'est réducteur. Des enquêtes ont montré que ce n'était pas une garantie de réussite pour la suite. Dans une note d'analyse, nous avons comparé le modèle français à celui des autres pays. Ce qu'il en ressort, c'est la faiblesse, en France, du taux d'encadrement des enseignants et du personnel d'appui. En maternelle, on compte en moyenne 1 enseignant pour 22 enfants (1 pour 15 si on inclut les personnels d'appui), alors que la moyenne OCDE est de 1 pour 14 (1 pour 11 en incluant les personnels d'appui). À cela s'ajoute un manque de formation spécifique pour l'enseignement en maternelle.

M.M. : Il y a des problèmes liés aux conditions d'exercice : les programmes changent souvent et il faudrait des Atsem (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) dans chaque classe. À cet âge et avec les objectifs élevés de l'école maternelle, les enfants ont

besoin d'être encadrés. Or, les apprentissages reposent beaucoup sur une organisation par ateliers autonomes. Quand l'enseignant est auprès d'un atelier pour guider les élèves, il n'est pas avec les autres. Pourtant, l'autonomie ne se décrète pas, et certains enfants peinent à faire seuls là où d'autres peuvent s'appuyer sur des ressources, notamment liées à leurs expériences familiales. Le travail en ateliers et l'importance donnée à la spontanéité et à l'autonomie conduisent souvent à faire comme si les élèves allaient apprendre naturellement, par le simple fait d'être mis en activité, devant les savoirs ou dans le jeu. Or, ce n'est pas le cas.

Vous avez coécrit avec Jean-Claude Croizet une étude pointant la manière dont l'école, dès la maternelle, produit des inégalités scolaires...

M.M. : Dès la maternelle, les élèves apprennent des savoirs, mais aussi ce qu'ils valent scolairement. Or, la façon dont on se représente sa capacité à apprendre – si on se pense comme bon élève ou non – est déterminante dans sa capacité à affronter favorablement les apprentissages. Malgré la bonne volonté des enseignants – car ce n'est pas de leur faute –, les élèves sont très tôt différenciés, car ils entrent inégalement dans ces logiques d'apprentissage. Surtout, ce qui frappe dès la maternelle, c'est que les difficultés scolaires sont très facilement stigmatisées, car elles entravent les activités de la classe ou parce qu'on pense qu'elles sont de la responsabilité de l'élève, et non de la relation d'apprentissage. Des élèves sont rabroués quand ils « persistent » dans les difficultés face à une tâche, alors que celles-ci sont inévitables lorsqu'on est confronté à des savoirs nouveaux. Des élèves finissent par avoir peur d'échouer, ce qui altère la probabilité qu'ils réussissent. Ils font l'expérience négative de la difficulté. Ce devrait être l'inverse : l'erreur devrait être valorisée. Comme quand on apprend à faire du vélo : on tombe, on essaie que ça ne fasse pas trop mal, on recommence, et au final, on y arrive et personne ne doute qu'on va y arriver. À l'école, la logique est différente. Comme si on y apprenait qu'il ne faut pas tomber de vélo. Certains enfants n'arriveraient peut-être jamais à faire du vélo, s'ils apprenaient cette pratique à l'école.

Quelles solutions sont préconisées ?

D.A. : Tout le monde est satisfait des programmes de 2015 mais ils seraient sans doute mieux mis en œuvre avec des taux d'encadrement plus importants des enseignants, des Atsem. Par ailleurs, il manque, pour les uns comme pour les autres, une formation spécifique à l'éducation en maternelle. C'est difficile à imaginer en France, tellement nous sommes habitués à la césure à l'âge de 3 ans, mais il serait bon d'observer ce qui se passe ailleurs : en Allemagne, au Royaume-Uni, en Italie, en Suède... Ces pays ont évolué vers des systèmes plus intégrés, où il y a une plus forte unité dans la prise en charge des enfants de 1 à 5 ans. En France, avant 3 ans (sauf pour les enfants de 2 ans scolarisés), on est hors du champ scolaire et tout est



MATHIAS MILLET
Sociologue

Professeur de sociologie à l'université François-Rabelais de Tours, il est membre de l'unité mixte de recherche CITERES (Cité, territoires, environnement et société) – CNRS.

“
On parle d'école de socialisation, de bienveillance, mais dès la maternelle, on jauge la prétendue capacité des élèves.”

MATHIAS MILLET

piloté par les affaires sociales. Il n'y a ni enseignant, ni programme. Après 3 ans, on bascule dans un système géré exclusivement par les instances éducatives. Cette organisation est-elle celle qui répond le mieux aux besoins des enfants ? C'est une réflexion à mener à

long terme, mais on pourrait imaginer un mixte entre enseignants, éducateurs, personnels de la petite enfance, qui serait évolutif selon les âges. Il ne s'agirait pas de dissoudre l'école maternelle, ni de remplacer les enseignants par d'autres personnels. L'enseignant serait responsable de sa classe et le personnel de la petite enfance serait là en soutien. Si l'on considère que la socialisation des enfants se joue en partie avant la maternelle, il faut prendre en charge tous les enfants de cet âge, alors que seulement un tiers des 1-2 ans ont accès aujourd'hui à ces structures d'accueil. Évidemment, cela aura un coût, mais c'est un investissement pour l'avenir.

M.M. : Je n'ai pas de solution clé en main.

Mais il y a une question essentielle qu'on ne se pose pas assez : quel est le rôle de l'école ? On parle d'école de socialisation, de bienveillance, mais dès la maternelle, on jauge la prétendue capacité des élèves. On est soucieux de détection précoce des difficultés dans une conception souvent très médicalisée de celles-ci, comme si l'école n'était pas d'abord une affaire culturelle.



EN SAVOIR PLUS :

Internet « Un nouvel âge pour l'école maternelle ? », note d'analyse de France Stratégie, Daniel Agacinski, Catherine Collombet, mars 2018 : strategie.gouv.fr ; *La peur d'échouer, un vecteur des inégalités dès l'école maternelle*, note du Conseil scientifique de la FCPE, Mathias Millet, Jean-Claude Croizet, mars 2018 : fcpe.asso.fr
Librairie *L'école des incapables ? La maternelle, un apprentissage de la domination*, de Mathias Millet, Jean-Claude Croizet, Paris, La Dispute, 2016.



© Agence photographique du musée Rodin - Jérôme Monaukon.

Quand pâtisserie et sculpture ne font plus qu'un

À Meudon, des élèves en bac pro boulangerie-pâtisserie se sont transformés en sculpteurs-mouleurs le temps d'un atelier, conjuguant gestes professionnels et démarche artistique.

Texte : MARIANNE PEYRI

Travailler la matière, donner corps à des formes... autant dire que les futurs boulangers-pâtisseries maîtrisent. Il n'y a qu'un pas avec le geste et la créativité du sculpteur. Vingt-quatre élèves en 1^{re} professionnelle du lycée des métiers Les Côtes de Villebon de Meudon, eux, l'ont franchi. Tout d'abord, par une immersion culturelle. Durant l'année, ils ont enchaîné des visites au musée Rodin de Meudon et Paris avec un décryptage approfondi des œuvres, puis à l'Atelier Brancusi, au Musée du chocolat et – cerise sur le gâteau –, dans l'atelier-labo de Sceaux du talentueux chocolatier Patrick Roger, parrain de la classe.

« Une découverte de l'histoire des arts qui s'inscrit parfaitement dans le programme de 1^{re} bac pro et une ouverture culturelle formidable pour ces élèves de lycée peu habitués à aller d'eux-mêmes dans les musées », commente leur professeure d'arts appliqués, Charlotte Martin, impliquée avec fougue dans ce projet d'éducation artistique et culturelle (PEAC), mené en partenariat avec le musée Rodin et

l'association La Source-Rodin de Meudon.

Hurllements de joie

En mars dernier, les futurs artisans sont passés à la pratique au sein du musée Rodin, sous les conseils de l'artiste plasticienne Flavia Fenaroli. À partir de l'observation d'un modèle vivant, ils ont réalisé des croquis, de premières études, puis chacun s'est concentré sur un fragment de corps (bras plié, pied...) qui, agrandi, a donné lieu à un moulage en terre fraîche, puis un tirage en plâtre. « Lorsqu'ils ont cassé les moules pour découvrir leurs œuvres, dans la salle des plâtres, on a entendu des hurlements de joie », confie l'artiste, pour qui cet « atelier des sculpteurs », reconduit pour la seconde année, favorise « la compréhension de la proximité entre artiste et artisan, dont la langue commune est dans la matière et l'intelligence de la main ».

Outre la découverte de nouvelles techniques (travail de la terre, plâtre, linogravure, moulage en alginate...), l'objectif était « de leur faire comprendre qu'eux aussi ont un côté créatif enfoui et qu'il faut aller le chercher », témoigne Charlotte Martin. « Le but était de les inciter ainsi à ne

PARTENAIRE

ACTION SOCIALE

L'association La Source - Rodin a pour mission de lutter contre l'exclusion grâce à l'expression artistique. Dans sa Maison des Ateliers, des artistes en résidence reçoivent des groupes d'enfants de 6 à 18 ans en difficulté, dans le cadre d'ateliers d'arts plastiques hors ou pendant le temps scolaire.

associationlasource.fr

pas reproduire infiniment les modèles donnés, – surtout en pâtisserie dans les décors d'entremets –, mais à faire preuve d'inventivité, comme le font les pâtisseries contemporains ». Et que cette créativité n'est pas innée ou débridée. « Ils ont pu expérimenter aussi combien derrière la création d'une œuvre, il y a une formation, une culture, que la matière se pense et demande persévérance et travail », ajoute Flavia Fenaroli.



EN SAVOIR PLUS :

Internet musee-rodin.fr ;

Nos actions

Du 19 au 21 mai 2018, plus de 350 parents d'élèves FCPE étaient réunis à Brest pour le **72^e congrès national de la FCPE.**



“La laïcité est l'évidence avec laquelle il faut renouer”

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

“**M**on père avait un défaut, il était capable de faire des comparaisons terribles. Et il trouvait que la rade de Brest était bien plus belle que celle de la baie d'Along. À l'époque, je me disais, mon père abuse. Mais ce matin, quand j'ai pris cette photo, j'ai reconnu que Logonna-Daoulas était le plus bel endroit du monde. Et c'est ici qu'est né Jean Cornec le 7 mai 1919. » Un bref mais très vif hommage ! Alain Cornec, fils de Jean Cornec, ancien président de la FCPE de 1956 à 1980, était sans nul doute l'invité d'honneur du 72^e congrès national. Venu évoquer rapidement le centenaire de son père l'an prochain auprès des 350 parents d'élèves FCPE réunis pour trois jours de débats, il est reparti sous une salve d'applaudissements, tant il a beaucoup dit en quelques mots. Il n'a pas trouvé tout de suite quelle serait

la plus belle façon de commémorer la naissance de Jean Cornec les 10 et 11 mai 2019. Mais très vite, un thème s'est imposé : la laïcité. « Car je suis interpellé, quand Marine Le Pen utilise le même mot que mon père et mes grands-parents pour parler de choses qui sont manifestement très diverses », a expliqué Alain Cornec au pupitre.

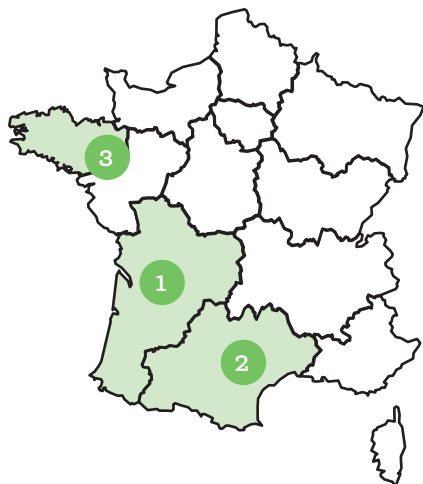
Un combat toujours d'actualité

Il préfère citer la définition qu'en donnait son père, avocat du Syndicat national des instituteurs (SNI), dans un entretien accordé à *La Revue des Parents* pour les 50 ans de la fédération : « La laïcité n'est pas un concept creux ou un modèle d'actions, mais l'oxygène, l'évidence avec laquelle il faut renouer en permanence ». Le vendredi 10 mai 2019 sera donc dédié à

cette bataille inextinguible, avec une première partie qui reviendra sur la guerre scolaire menée par les laïcs héroïques, et notamment par les hussards noirs de la République en Bretagne, une deuxième partie consacrée aux années Cornec à la tête de la FCPE, et un troisième temps intitulé « Et maintenant ? ». Une réflexion toujours d'actualité à l'heure où « le ministre chante les louanges de l'école privée », comme l'a rappelé Liliana Moyano, la présidente de la FCPE qui prononçait son dernier discours d'ouverture après trois ans de mandat. « Je le dis avec toute la gravité et toute l'histoire de notre fédération : l'école publique, laïque, gratuite et obligatoire n'est pas une option parmi d'autres ».



RETROUVEZ PLUS DE DÉTAILS
sur fcpe.asso.fr, rubrique Découvrir,
puis Nos derniers communiqués.



2

HÉRAULT

Un peu de pédagogie, et les 4 jours et demi, ce n'est pas fini !



temps d'activités périscolaires du lundi au vendredi, excepté le mercredi, de 16h à 17h en primaire, et de 16h15 à 17h en maternelle. Des fins de journée de qualité donc, encadrées par des animateurs et des intervenants associatifs.

Une mobilisation gagnante

Suite à la décision du nouveau gouvernement d'autoriser les communes à demander une dérogation, tout ce beau projet était sur la sellette. Le maire de Jacou a décidé d'organiser une concertation citoyenne. Les parents d'élèves FCPE n'ont pas attendu que le vent tourne. Tract, newsletter, ressources scientifiques compilées, banderole le jour du bureau de vote pour encourager les familles à s'exprimer, ils n'ont pas lésiné sur les moyens pour convaincre les plus réticents de la plus-value de cette organisation pour les enfants. La mobilisation a payé : la semaine de 4,5 jours avec maintien des TAP a remporté 70 % des suffrages exprimés (351 voix sur 503 votes). Un beau message adressé aux enfants !



EN SAVOIR PLUS :

Internet fcpe-jacou.org/primaire-maternelle/

1

GIRONDE

Lutter contre les inégalités de genre



Aujourd'hui, jouer au football ou sauter à la corde n'est plus une question de genre... et pourtant ! Les situations d'inégalité à ce sujet sont multiples : violences et sexisme ordinaire, orientations genrées, usages différenciés des espaces. L'école de la République doit donc prendre ces sujets à bras-le-corps afin de promouvoir l'égalité et le respect de l'autre dès l'enfance. » La FCPE Gironde a préparé son plan d'actions pour la rentrée : elle fera de la lutte contre les discriminations, en particulier genrée, une de ses priorités. Soirées débats, exposition itinérante, diffusion d'une mallette pédagogique sur l'orientation, publication d'un livret à destination des parents font partie des projets lancés.



EN SAVOIR PLUS :

Internet 33.fcpe-asso.fr

Il y a des victoires savoureuses... Grâce à la ténacité des parents d'élèves du conseil local Jacou Primaire FCPE, la semaine de 4 jours et demi continuera à la rentrée prochaine pour les élèves de la commune. Depuis 2013, les rythmes scolaires avaient été mis en œuvre dans l'esprit de la réforme Pèillon. Un comité de pilotage réunissant des élus, ainsi que des représentants des enseignants, des parents, des personnels d'animation et des associations sportives et culturelles locales, avait défini l'organisation. Les deux conseils d'école de Jacou avaient adopté à l'unanimité la solution proposée, soit 4 jours et demi d'école, mercredi matin compris. Et des



57

C'EST LE NOMBRE de communes du Morbihan qui n'ont qu'une école privée, et toujours pas d'école publique.

3

MORBIHAN

Objectif : une école publique dans chaque commune !

Alors qu'en 2013, 42 familles représentant 74 enfants avaient signé une pétition en faveur de la construction d'une école publique à Régigny, il aura fallu attendre septembre 2017 pour qu'enfin, 34 élèves de 2 à 11 ans puissent faire leur rentrée là où ils habitent. Un beau combat mené par la FCPE du Morbihan, qui a montré une détermination sans faille dans la défense du principe de laïcité. Aujourd'hui, les parents d'élèves s'organisent malgré les pressions de l'enseignement privé et une Amicale laïque est née. Dans le département, la dernière ouverture d'une école publique remonte à 2009, à Saint-Dolay.



EN SAVOIR PLUS :

Facebook 56.fcpe-asso.fr

Portrait



Robin a 20 ans. L'âge de tous les possibles, où l'on peut bifurquer d'une voie qui semblait toute tracée. Depuis novembre, Robin est volontaire en service civique à la FCPE Loire.

“C'est valorisant et je gagne en maturité”

Propos recueillis par ANNE-FLORE HERVÉ

Chercher sa voie

Il y a encore à peine neuf mois, Robin était loin d'imaginer travailler pour une association de parents d'élèves en tant que volontaire. Au lycée, il se voyait infirmier. « Ça me plaisait l'idée d'être en lien avec les autres et de me sentir utile », explique-t-il. Il se fixe un cap et obtient son bac ES (économique et social) en 2015.

Après deux années de prépa infirmier et cinq concours sur six obtenus pour la rentrée 2017, Robin intègre l'IFSI-IFAS Croix-Rouge d'Auvergne et devient étudiant en soins infirmiers à Moulins. Le cap a été maintenu mais la ligne d'arrivée ne correspond pas à ce qu'il espérait. « L'aspect humain était là, mais la dimension médecine ne me convenait pas. J'ai compris que je n'étais pas fait pour ce métier. » Il quitte Moulins et retourne vivre chez sa mère près de Saint-

Étienne, dès le mois d'octobre. « Je ne me voyais pas ne rien faire. Je connaissais le service civique. Je savais qu'il s'agissait de missions courtes, rémunérées, qui permettaient aux jeunes de découvrir différents domaines. De mon côté, je voulais ne me fermer aucune porte. »

Robin cherche des offres de missions tous azimuts sur le site internet du service civique, se présente à plusieurs entretiens et finit par obtenir un oui, celui de la FCPE Loire. L'association, forte de ses valeurs d'éducation populaire, porte un agrément pour l'accueil de jeunes engagés en service civique depuis 2017. Elle confie à Robin la mission de « renouer le dialogue entre les parents et les écoles primaires classées en REP et REP+ », résume ce dernier avec le sens de la synthèse.

Développer des compétences

La tâche est ambitieuse car ramener vers l'école des adultes qui ont rompu avec l'institution scolaire est loin d'être évident. Le défi ne semble pas l'effrayer. « Il part du principe que sa jeunesse est un atout. Il s'est même fixé comme objectif de fédérer les parents pour qu'ils créent des conseils locaux et il y croit », constate Béatrice Ostein, sa tutrice, salariée du conseil départemental, qui salue son optimisme. Robin répertorie les écoles prioritaires (24 sur 150), puis, conçoit des flyers et des affiches, qui présentent la FCPE et ses valeurs. Il laisse sa créativité s'exprimer. « J'ai toujours adoré le graphisme. Plus jeune, je m'éclatais avec des logiciels de mise en page. Mais là, j'ai un cahier des charges et des contraintes. » « Des délais aussi, ajoute Béatrice Ostein. Il découvre la réalité du monde professionnel et ses exigences. » Robin travaille 24 heures par semaine, un rythme qui lui convient et qui correspond à celui des écoles. « J'ai contacté les directeurs des écoles pour accrocher les affiches et distribuer les flyers. La prochaine étape consiste à rencontrer les parents avec la présidente de la FCPE Loire. Après, j'espère organiser une réunion avec les parents intéressés d'ici la fin de l'année. » Son service civique se termine en juillet, mais Robin en mesure déjà le bénéfice. « Je développe des compétences et j'ai des responsabilités. C'est valorisant et je sens que je gagne en maturité. » Une remarque que confirme sa tutrice : « Robin a la volonté d'apprendre. Il est à l'écoute et se remet en question. C'est très formateur pour lui. » En tant que volontaire, le jeune homme pointe également la notion d'engagement. « C'est sûr, plus tard, je m'investirai dans des associations. »

”



RETROUVEZ PLUS DE DÉTAILS
sur fcpe.asso.fr